SAMELY

Rapport d'activité 2021- Dispositif SAMELY

Caf 75 77 78 91 93 95

SOMMAIRE

Introduction p.3

I- SAMELY données interdépartementales

1-1. Données socio démographiques économiques et de santé p.4

1-2. Situations scolaires p.7

1-3. Soutien psychologique p.10

1-4. Actions collectives maintenues malgré la pandémie p.11

II- Situation des jeunes femmes et de leur bébé : focus départemental

2-1. Paris p.12

2-2. Seine et Marne p.13

2-3. Essonne p.16

2-4. Seine Saint Denis p.19

2-5. Val D'Oise p.20

2-6. Yvelines p.21

III- Projets complémentaires 2022

1000 premiers jours p.21

Conclusion p.22

Introduction

Le SAMELY, Service d Accompagnement des Mères Lycéennes, est un service créé en 2013 par l'association des PEP75, en lien avec les associations départementales.

Le SAMELY a pour but premier d'éviter la déscolarisation des mères lycéennes et l'isolement de ces familles monoparentales. Le service propose un accompagnement global, des actions de parentalité pour la mère et son enfant, des stages de remobilisation scolaire et un soutien psychologique.

Le service a été mis en place en 2013, sur le département de Paris. Il s'est développé ensuite en Seine-et-Marne et en Essonne en 2014, en Seine Saint Denis en 2019. En 2021, le Val d'Oise et les Yvelines ont été partiellement couverts.

235 mères et 235 bébés ont été accompagnés en 2021, et 28 mères ont été placées sur liste d'attente. Ainsi le SAMELY a eu connaissance de 263 mères et 263 bébés en 2021.

Le territoire de prise en charge s'agrandit, ainsi que le nombre de mères accompagnées. Cet accroissement par étapes, garantit une qualité de service aux mères, une formation de nos équipes et un enrichissement de nos partenariats.

I. SAMELY données interdépartementales

1.1- Données socio-démographiques, économiques et de santé :

Nombre de jeunes femmes orientées		
Département	2021	2020
75	63	49
91	56	56
77	40 (5)	39
78	3	
93	67 (19)	61
95	6 (4)	-
Total	235 (28)	205

Au 31 décembre 2021, sur les 263 jeunes femmes qui nous ont été orientées, 19 étaient sur liste d'attente en Seine Saint Denis, 5 en début d'accompagnement en Seine et Marne, 4 dans le Val d'Oise.

Au cours de l'année 2021, 108 jeunes sont arrivées au terme des deux ans d'accompagnement.

En moyenne, les jeunes femmes sont enceintes de 5 mois en début de prise en charge SAMELY. Sur les 235 jeunes femmes, 78 avaient accouché au début de l'accompagnement.

- L'âge au début de l'accompagnement

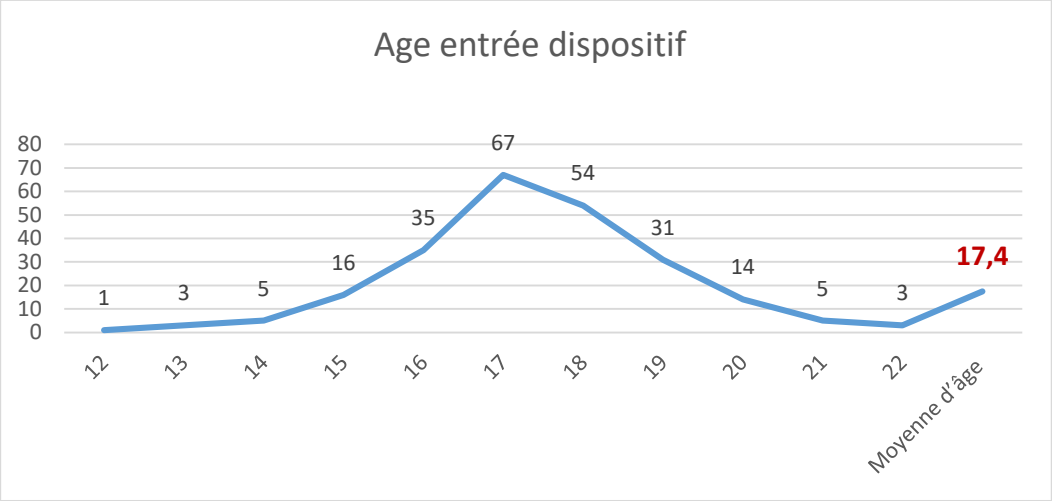

La moyenne d'âge reste identique aux autres années.

- Lieu d'hébergement au début de l'accompagnement :

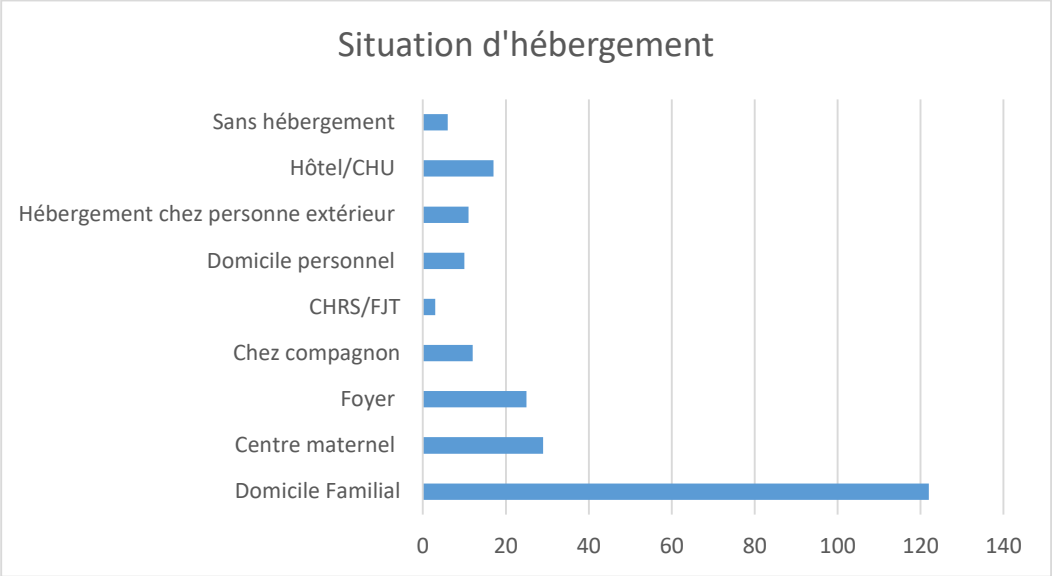

Si lors de l'orientation, presque 50% des jeunes femmes vivent dans leur famille, environ 25% d'entre elles ont des lieux de vie dans lesquels elles ne pourront se maintenir (MECS, CHRS, FJT, hébergements précaires). Le service interdépartemental permet de suivre les jeunes même dans le cas d'un changement de département sous réserve qu'il soit couvert par l'équipe.

- Service Orienteur :

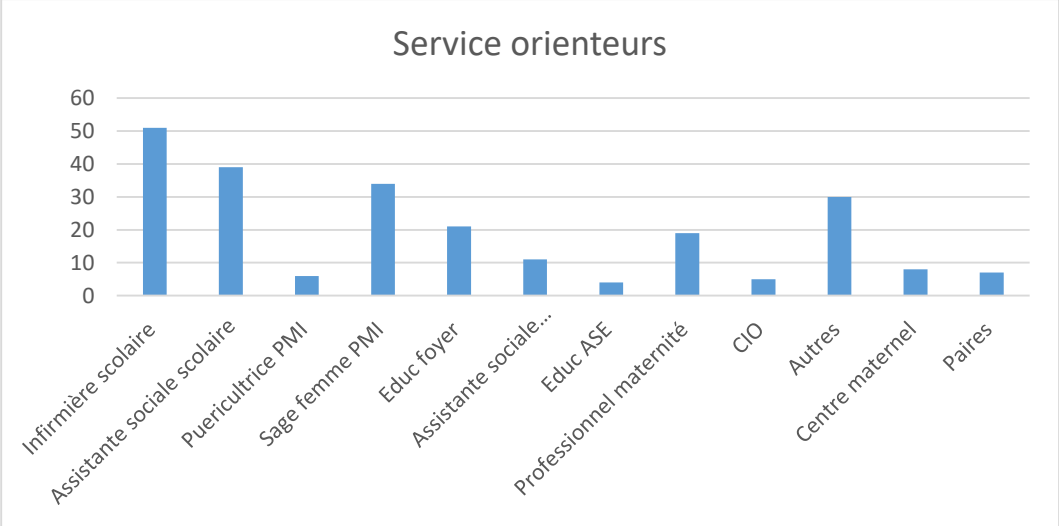

L'éducation nationale reste majoritaire avec 39% des orientations (AS et infirmière scolaire, CIO) ; Les professionnels de santé représentent un quart des orientations (pmi – maternité), les services sociaux et éducatifs 19% (foyer protection de l'enfance, centre maternel, service social départemental).

- Situation administrative :

En début d'accompagnement : 74% des jeunes mères sont affiliées à la sécurité sociale, 17% sont en cours d'affiliation et 5% non affiliées. Au cours de l'accompagnement la quasi-totalité des jeunes mères est affiliée à l'assurance maladie.

- Suivi social et éducatif :

Au début de l'accompagnement 57% seulement des jeunes femmes bénéficient d'un suivi social, à la fin de l'accompagnement elles sont 75%.

Si au début de l'accompagnement 18% d'entre elles sont suivies par les assistantes sociales de maternité après l'accouchement les assistantes sociales de proximité prennent le relais.

	Au début de l'accompagnement	A la fin de l'accompagnement
Assistante sociale Maternité	43	3
Assistante sociale de proximité	38	31
Assistante sociale CAF	6	12
Travailleur social dans le lieu d'hébergement	47	35
Pas de suivi	99	27
Non renseigné	2	
Total	235	108

A la fin de l'accompagnement 19 (17%) jeunes femmes n'avaient pas pu obtenir les droits CAF.
Le suivi éducatif : au début comme à la fin de l'accompagnement la part des jeunes femmes bénéficiant d' une mesure de protection de l'enfance est stable autour de 30%.
19 jeunes femmes ont été signalées par l'intermédiaire d' une information préoccupante, de son côté le SAMELY a été à deux reprises à l'initiative d'un signalement à la cellule de recueil des informations préoccupantes.

- Ressources :

A l'arrivée dans le dispositif, la famille est principalement à l'origine des ressources financières des jeunes mères. A la fin de l'accompagnement, si elles sont devenues autonomes, le RSA majoré est leur principale ressource.
A la sortie de l'accompagnement 7 jeunes mères étaient sans ressources.

- Composition familiale et soutien du père biologique :

- 45% (sur 108) des nouveaux nés ont été reconnus par leur mère uniquement.

	Nombre de jeunes
Pas de lien avec le père	40
Soutien éducatif	14
Soutien financier	8
En couple	46
Total	108

-Santé de la mère et de son enfant

Après la maternité, la PMI est le lieu privilégié pour évoquer la santé du bébé.
Sur les 235 situations, 99 jeunes mères déclarent avoir déjà subi des violences physiques ou psychologiques. (16 des violences conjugales, 75 des violences intrafamiliales et 8 des violences en lien avec l'environnement extérieur (scolaire ou autres).
Sur les 108 jeunes femmes ayant fini l'accompagnement, 9 ont eu une seconde grossesse (3 ont souhaité la mener à terme ; 3 ont avorté et 3 ont subi une fausse couche).

Santé Mentale :
Sur les 253 jeunes femmes accompagnées 65 ont déjà rencontré une psychologue.
43 jeunes femmes sont en cours de suivi et 22 ont eu un suivi par le passé.

1-2. Situations scolaires

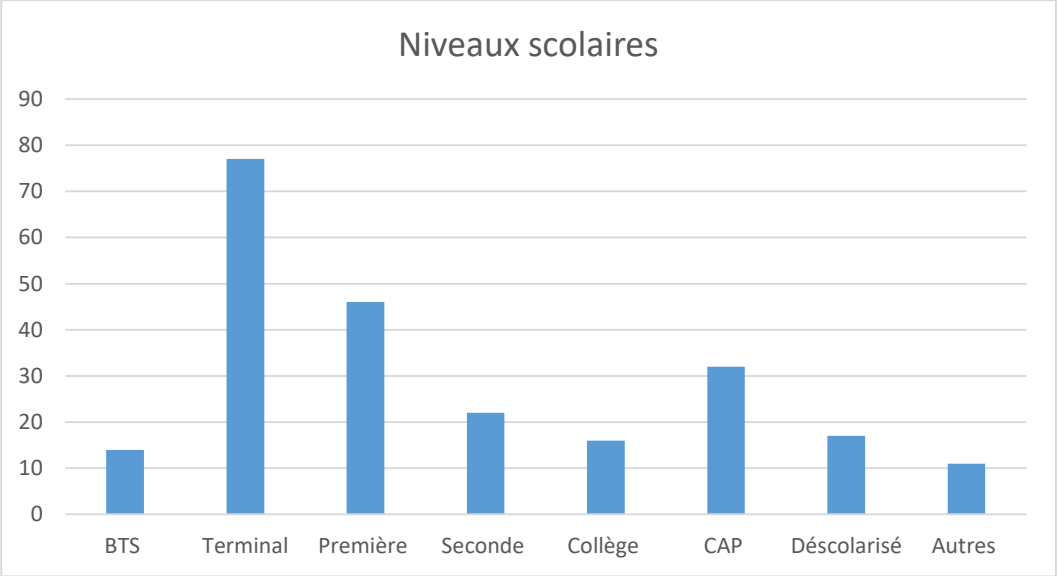

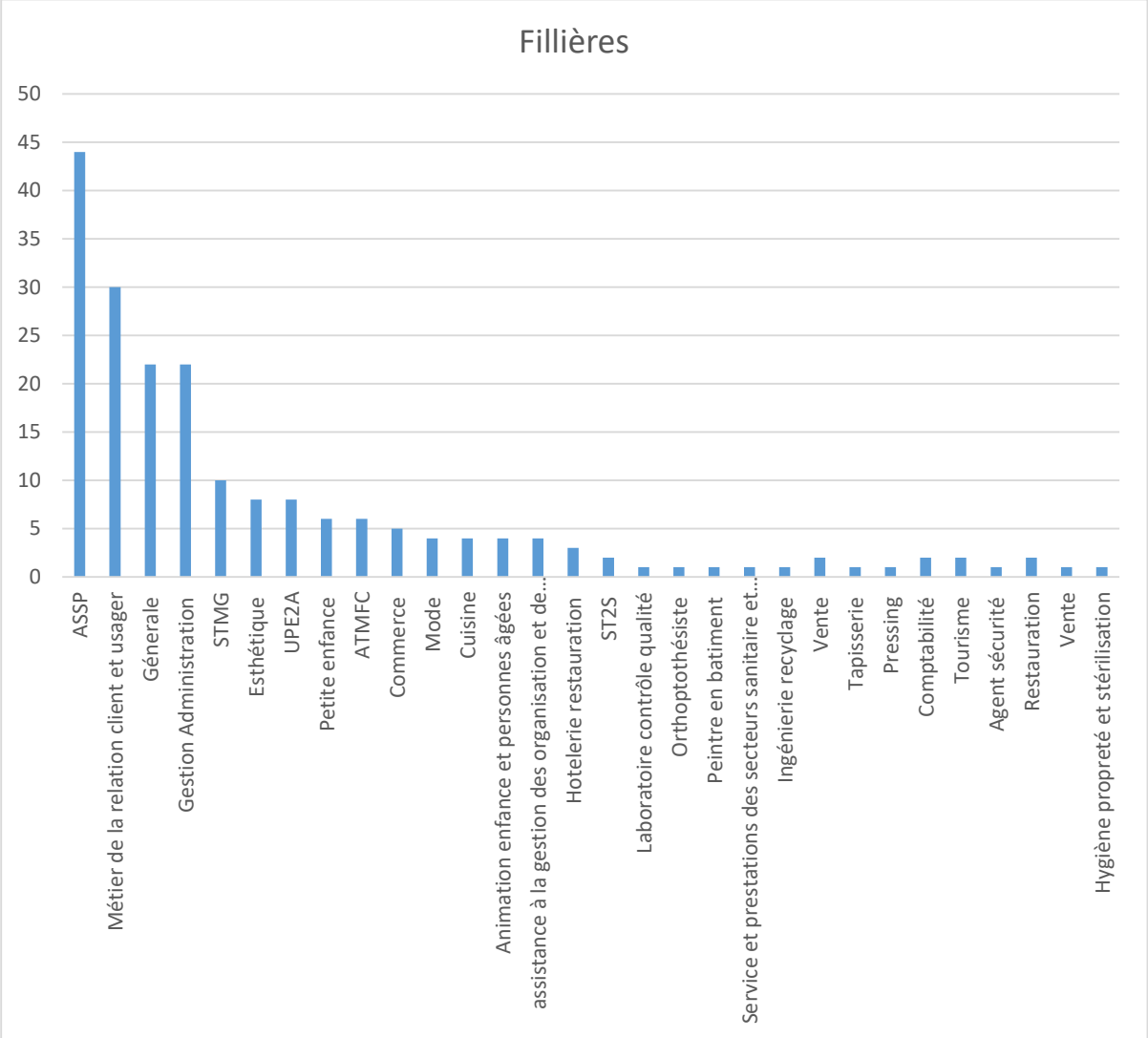

33% en filières d'aide à la personne

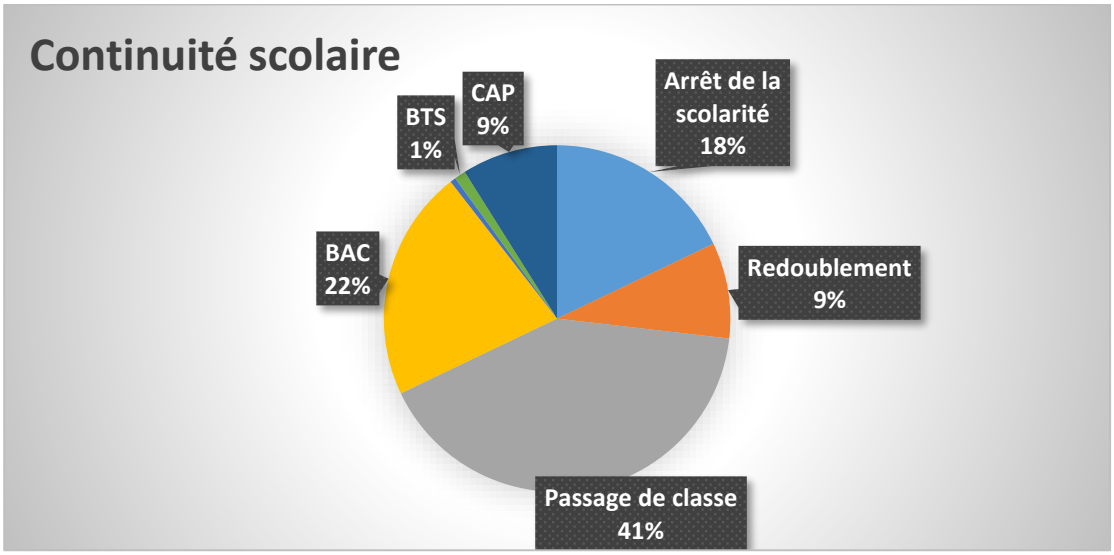

73% des jeunes femmes accompagnés par le SAMELY obtiennent un diplôme ou passent en année supérieure, lors de l'accompagnement.
48 jeunes femmes se sont présentées au passage d'un diplôme. 83 % l'ont décroché !

Les établissements scolaires

Voici la liste des établissements au sein desquels sont scolarisées les adolescentes. Nous pouvons noter que la majorité de ces établissements sont des lycées professionnels (90 %)
Il n'est pas rare que les jeunes femmes soient scolarisées hors leur département de résidence. Cela s'explique par un parcours souvent émaillé de ruptures et le manque de places dans les filières qu'elles choisissent.

75	77	91	93	95	78
Armand Carrel Belliard Ecole C. Bessières Edgar Quinet Edmond Rostand Elisa Lemonnier Etienne Dolet	André Malraux Antonin Carême Camille Claudel Campus Centre européen de formation Charles de Gaulle Charlotte Delbo	P. Langevin Parc de Villgénis A. Césaire A. Fournier Alembert (75) C. Baudelaire CFA EVRY	Boulle Liberté Mozart Angela Davis Aristide Briand Arthur Rimbaud Aubrac	Arthur Rimbaud V Anderson Ferdinand Buisson Edmond Rostand Fernand et Nadia Leger Alfred Kastler	Henri Matisse

François Truffaut François Villon Fresnel Guillaume Triel Gustave Eiffel Jacques Monod Jean Drouant Jean Lurçat L'Initiative Martin Nadaud Maurice Ravel Rabelais Turgo Turquetil Voltaire	Etienne Lenoir Gaston Bachelard Henri Matisse Henri Moissan Hippolyte Rémy Jean Moulin Jean Vilar Jehan de Chelles Joliot Curie Jules ferry La liberté L'arche guédon Lelorgne de Savigny Leonard De Vinci Louis Lumière Lucas De Nehou Marcel Cachin Mendez France	E. Delacroix Ecole de Paris Métiers de la table (75) Essouriau G. Eiffel G. St Hilaire H. Poincaré J. Monnet J. Perrin L. De Vinci Lakanal (92) LOUIS ARMAND M. Laurencin M. Pagnol Mozart N. Mandela N. Tesla O. de Serres Parc des Loges R. Doisneau R. Parks S. Delaunay St Exupéry (94)	Bartholdi Blaise Pascal Condorcet Delacroix Diderot Erea Eugénie Cotton Hélène Boucher Jacques Brel Jean Baptiste Clément Jean Jaurès Jean Moulin Jean Pierre Timbaud Jehan Léo Lagrange Leonard De Vinci Liberté Louis Lumières Louise Michel Madeleine Vionnet Pablo Neruda Sabatier Saint Exupéry Simone Weil		

L'année 2021 a été de nouveau marquée par l'épidémie obligeant l'équipe à adapter son travail et ses modalités de rencontre. Le public accompagné par le SAMELY (jeunes femmes enceintes, bébés) mais aussi les familles qui les hébergent sont souvent des personnes plus vulnérables au virus. Aussi la présence physique des professionnels auprès des jeunes a parfois diminué, surtout à domicile. Ces contacts ont pu être remplacés par un accompagnement à distance (Visio, téléphone…)

Plusieurs services de proximité et de droit commun ont également dû restreindre leur accès (CAF, services sociaux, établissements scolaires fermés ou difficilement joignables). Pour ces

Pour ces jeunes femmes l'obtention d'un mode d'accueil pour leur enfant, d'une place de mise à l'abri en institution ou l'ouverture de leur droits en ont été davantage complexifiés.

Enfin, malgré un travail en réseau de qualité pour aider les adolescentes à concilier vie de mère et d'élève, plusieurs nouveaux éléments sont venus s'ajouter à ceux que nous connaissons bien comme vecteurs de décrochage scolaire : impossibilité de continuité pédagogique face aux problématiques de fractures numériques et de tailles des logements ; difficultés à trouver des lieux de stages aggravées par l'absence de schéma vaccinal ; Conclusion :

Le manque de réponses institutionnelles, apportées aux problématiques du public que nous accompagnons a renforcé leur isolement et la précarité de leur situation. L'alternance de périodes de crises et accalmies épidémiques, avec une succession de protocoles sanitaires variés, accompagnées d'un partage de temps scolaire en présentiel et distanciel a pu fragiliser un peu plus l'investissement scolaire des jeunes. Cependant, le nombres de jeunes femmes accompagnées sur les différents territoires en 2021 est en augmentation. Malgré les difficultés rencontrées, ces adolescentes quand c'est possible, s'efforcent de réussir scolairement, en parallèle de leur vie de mère.

1-3. Soutien psychologique

Pour rappel, la période périnatale est un moment de vulnérabilité psychique pour la femme, plus encore lorsqu'elle est adolescente. Des difficultés psychiques, non accompagnées peuvent rendre l'investissement scolaire ou l'établissement du lien mère-enfant difficile. Suite à ces constats a été créé un poste de psychologue, chargée d'une mission parentalité et périnatalité pour les mères adolescentes et leur bébé. Un second poste a été octroyé en 2021, second poste qui n'a pu être pourvu à temps plein à sa création, mais qui l'est à présent Ces aides complémentaires s'inscrivent dans une démarche de prévention du lien mère-enfant à travers un accompagnement psychologique individuel et un renforcement du réseau partenarial. Les psychologues mènent également un travail de prévention précoce de la relation parents enfants et contribuent à la réalisation d'actions collectives, préventives et thérapeutiques en faveur d'enfants et de familles en difficulté

En 2021 en Seine et Marne et Essonne prioritairement, la psychologue a été présente lors des rencontres conjointes de présentation du dispositif aux jeunes femmes orientées, à 29 reprises. Le second poste de psychologue a été dédié aux territoires de Seine Saint Denis et de Paris. Il sera ouvert au Val d'Oise, lorsqu'une personne à temps pourra être présente dans ce département et que le nombre d'accompagnements nécessitant cette aide complémentaire sera suffisant.

La moitié de ces rencontres ont donné lieu à un accompagnement court. Cette rencontre permet à la psychologue de croiser son regard sur la situation de la jeune avec, sa coordinatrice. Elle permet aussi à la jeune femme de déconstruire certaines représentations sur ce qu'est un psychologue

L'accompagnement proposé par nos psychologues, se veut en effet, une transition vers les services de santé mentale de droit commun, si nécessaire. Autrement, il représente un

espace d'écoute thérapeutique court qui permet à la jeune femme d'identifier ses empêchements et de trouver des solutions pour les dépasser, dans une étape difficile de sa vie.

27 demandes de soutien psychologique ont été adressées par les coordinatrices, en accord avec les jeunes femmes, majoritairement en Essonne et Seine et Marne. 12 de ces jeunes femmes ont bénéficié d'un accompagnement court et 9 ont été réorientées en fin de prise en charge vers le psychologue de la PMI, des centres maternels, des associations de soutien à la parentalité, les CMPP ou les unités mères enfants des services hospitaliers.

En 2022, nous démarrons avec deux nouvelles psychologues. Arrivées pour soutenir l'équipe, elles couvriront l'ensemble des départements. Elles travaillent de concert pour penser la clinique dans les accompagnements menés par les coordinatrices et co construiront les actions collectives, particulièrement celles en soutien à parentalité.

Au cours de l'année 2021, nous avons cherché à multiplier les espaces d'échange thérapeutique. Ainsi grâce au partenariat avec La Maison Des Liens Familiaux de l'Association Olga SPITZER, 9 jeunes femmes ont participé à deux groupes de discussion autour des thématiques : "Réaction aux conflits", et les "difficultés de lien avec leurs familles".

Entre le mois de février et juin 2021, nous avons organisé avec l'Ecole des Parents et des Educateur un atelier par mois d'éveil musical , 16 mamans et leurs bébés ont pu en bénéficier.

1-4. Actions collectives maintenues et renforcées malgré la pandémie

Durant l'année 6 séjours ont été mis en place, cinq ce sont maintenus tels que prévus et un a été transformé en stage en raison du contexte sanitaire. En 2021 nous avons proposé 4 séjours parentalités et 2 scolarités, 5 séjours ont pu se maintenir en pension complète.

En séjour, 58 jeunes femmes et 50 bébés de tous les départements ont pu en bénéficier. Lors des séjours « remobilisation scolaire », les jeunes femmes, bénéficient de soutien pédagogique le matin. Les séjours « mère-enfant » proposent la mise en place d'ateliers qui favorisent l'interaction avec son bébé : musique, massage, parcours de motricité…

Différents groupes d'échanges sont proposés à ces occasions, par notre psychologue chargée de mission parentalité et périnatalité : débat sur les représentations éducatives, photo langage » égalité femme-homme », partage de points de vues sur les maternages dans le monde, outil de communication sur les émotions… Les stages sont aussi l'occasion de faire intervenir une puéricultrice de la PMI pour aborder les questions autour du développement du bébé mais aussi le planning familial, pour revoir, éventuellement, les représentations des jeunes femmes en matière de contraception, mais aussi aborder la question du consentement.

Un stage de soutien scolarité et parentalité a été organisé avec les PEP 91, en Essonne. 5 mères et 4 bébés ont pu y participer, en octobre. 2 groupes de discussion y ont été proposés par la psychologue, un groupe d'échange avec le Mouvement pour le Planning Familial, un "atelier motricité libre" avec une psychomotricienne et un "atelier bébé signe". Les bébés ont

pu être confiés aux assistantes maternelles, lorsque leurs mères étaient avec les professeurs ou en groupe d'échange.

A ces séjours se sont ajoutés des temps d'échange mère-enfant, des temps de discussion entre partenaires éducatifs et sociaux et la participation de nos équipes aux réunions de synthèse pour les mères suivies par le SAMELY.

En 2021, 12 rencontres entre mères ont été organisées sur ZOOM, par notre psychologue. L'occasion pour les adolescentes de se rencontrer pour échanger autour de leur vécu, même quand elles ne pouvaient se déplacer (fin de grossesse, confinement…). Les échanges se sont faits autour des appréhensions de l'accouchement, des astuces pour concilier les vies d'élève et de mère, de l'annonce aux camarades de classe, à la famille, aux relations conjugales…

Cet été, des sorties à la journée ont été proposées dans chaque département : contes chantés, repas convivial, jeux d'eau bébé.

Les moments de rencontre que nous proposons aux mères adolescentes ont pour vocation première la lutte contre l'isolement. Les relations créées entre paires leur permettent de reprendre confiance en elles, de se sentir appartenir à un groupe et de se reposer sur des liens sécurisants, solidaires et non jugeant. Ils sont vecteurs de ressources psychiques et techniques en matière de parentalité et d'émancipation.

II. Situation des jeunes femmes et de leur bébé- Focus départemental

2-1 Département de PARIS

Nombre d'accompagnements : 63
Moyenne d'âge à l'entrée de l'accompagnement : 17.9 ans

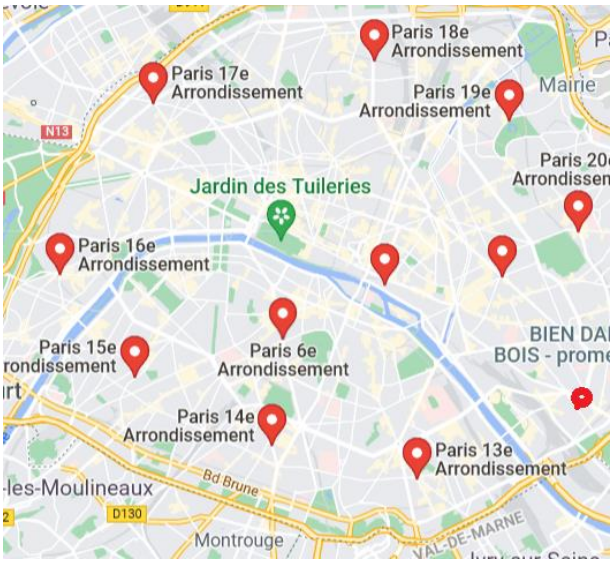

La répartition géographique montre que les jeunes sont hébergées majoritairement dans le 13eme, 20eme, 17eme et 18eme arrondissement. 44% sont hébergés au domicile familial, contre 52% en région IDF.
20 % sont suivis en protection de l'enfance, contre 11% pour la moyenne régionale.

Nous notons une augmentation du nombre de mères accompagnées, liée à un partenariat renforcé avec les professionnels de l'éducation nationale, des PMI ,des hôpitaux et des services sociaux.

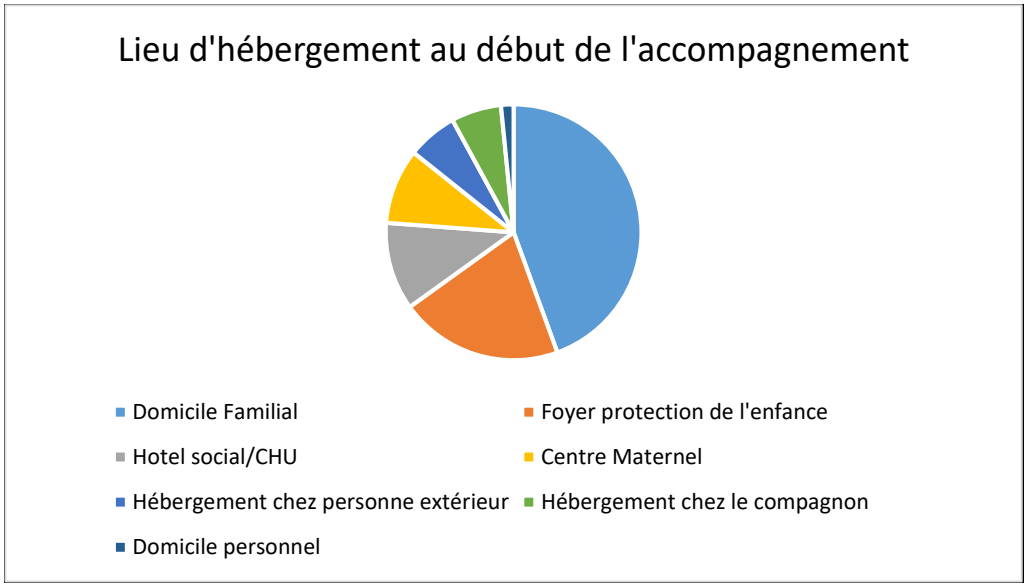

Aucune communication n'est faite à l'égard des collèges, car notre financement ne nous permet pas de nous tourner vers ce public prioritairement.
Sur les autres départements, les infirmières exerçant souvent dans les collèges et les lycées, les orientations de publics plus jeunes sont plus importantes.
Comme sur le reste du territoire, 1/3 des jeunes suivies sont en terminale.

Toutefois, le très faible taux de déscolarisation en début d'accompagnement est une spécificité parisienne. Ce constat s'explique par une offre de formation diversifiée, des moyens de transport étoffés, des modes de garde conséquents et des offres de l'APADHE en particulier un suivi scolaire gratuit pour les mères lycéennes, pendant leur congé maternité.

2-2 Département de SEINE-ET-MARNE

- Nombre d'accompagnement annuel : 44
- Moyenne d'âge à l'entrée : 17 ans

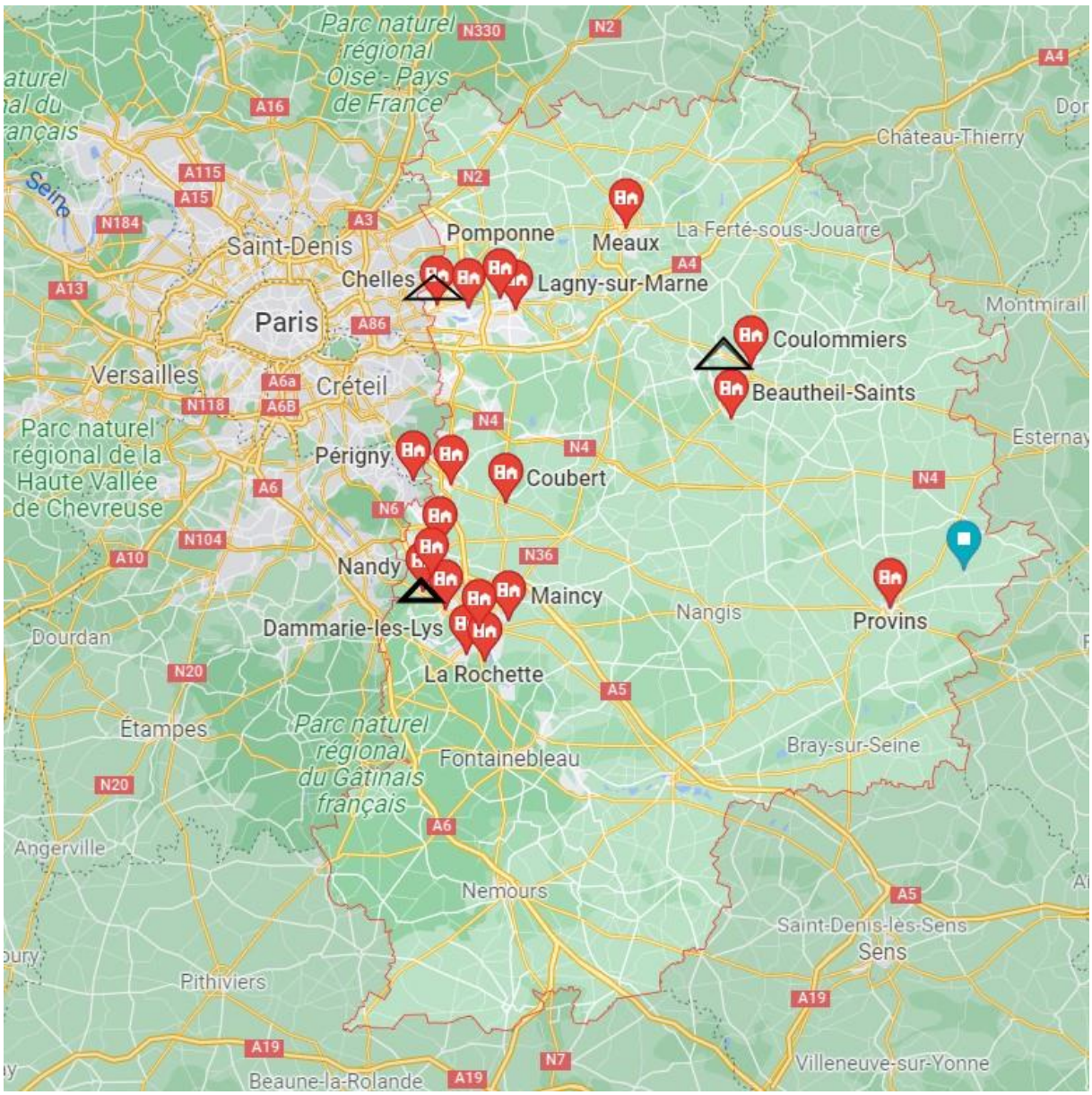

La Seine et Marne est un département avec une démographie jeune. La géographie du territoire limite la prise en charge précoce et préventive des difficultés de la mère et de son enfant (médico-sociales, éducatives, psychiques…). En effet, les services de droit commun, sensés accueillir, repérer et répondre à ces problématiques sont inégalement répartis et très souvent surchargés.

Ce alors même que les mères adolescentes, aux problématiques variées auraient besoin d'un étayage multiple, inconditionnel, opérant et adapté à elles ; de professionnels de proximité et disponibles qui répondraient à leurs difficultés à connaitre les acteurs et ressources en périnatalité, à leur difficulté à se déplacer, à s'inscrire dans une relation de confiance, à se mobiliser dans des démarches ou à demander de l'aide tout simplement.

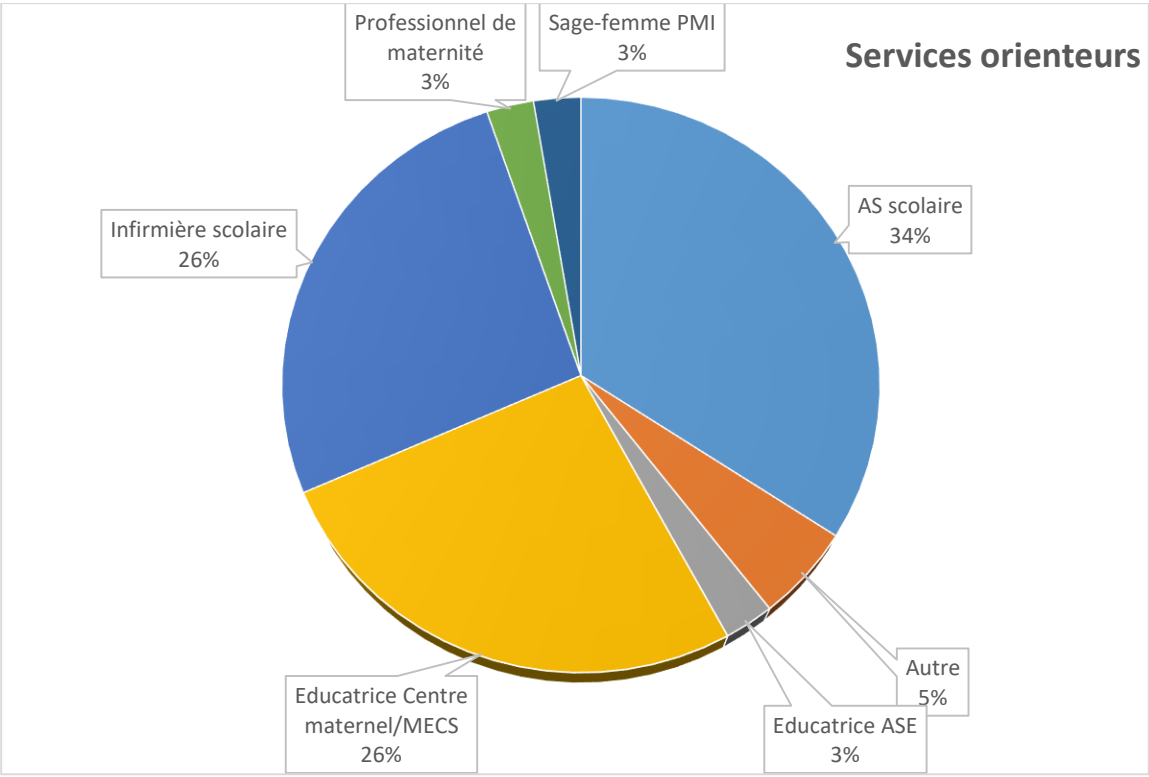

50% des orientations émanent des services scolaires, 26% de centres maternels.

Aucune orientation polyvalence de secteur et très faiblement ASE et PMI.

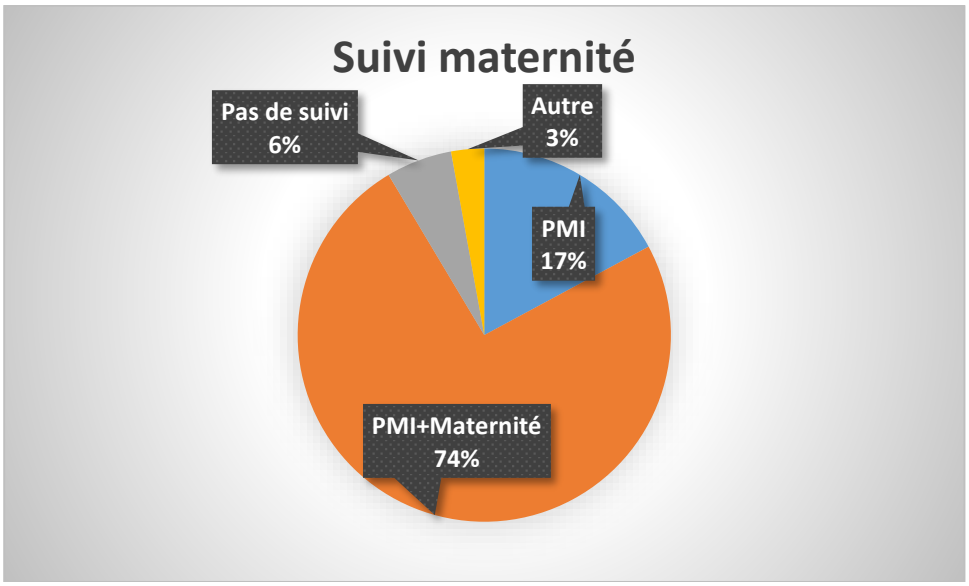

Les PMI ne sont pas toujours faciles d'accès, pour les jeunes femmes car leur répartition géographique est inégale sur ce territoire. De plus en Seine et Marne, les PMI ne disposent pas toujours de professionnels ; les postes n'étant pas pourvus. Le suivi du bébé est donc très variable d'un lieu à l'autre.

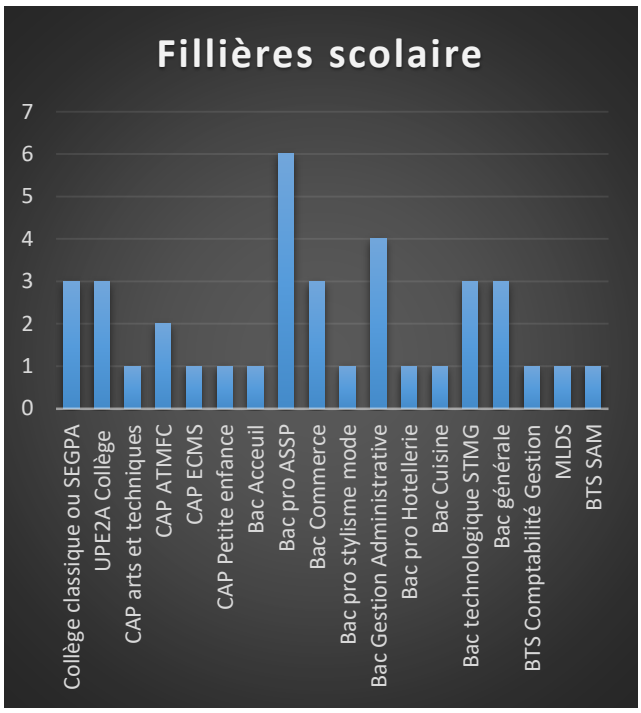

Le service a accompagné un nombre stable, de mères et de bébés. Les mères viennent pour beaucoup de centres maternels. Or, en Seine et Marne, les deux principaux partenaires Samarie et Tom Pouce n'offrent pas de possibilité de garde d'enfants. La scolarité s'en trouve alors différée ou interrompue.

Une jeune femme sur deux ne peut donc poursuivre sa scolarité au moment de la grossesse et après la naissance. Cette absence de mode de garde renforce l'isolement des mères et de leur bébé ainsi que la précarisation de ce public.

Le partenariat avec l'éducation nationale se renforce en fin d'année 2021 ce qui permet à un public nouveau d'être accompagné. Ce public est à domicile et bénéficie plus facilement de mode de garde. Les orientations viennent majoritairement des établissements scolaires ce qui va permettre un accompagnement facilité dans la durée.

Enfin, les PEP ont pu noter la difficulté de prise en charge de ce public très peu suivi en soin périnatal.

Les PMI n'étant pas toujours facile d'accès, en termes de répartition géographique, pour les jeunes femmes ou ne disposant pas toujours de professionnels. Le suivi n'est pas toujours effectif en ces lieux. C'est pourquoi un projet complémentaire (1000 premiers jours de l'enfant explicité p 21) a vu le jour.

2-3 Département de l'ESSONNE

- Nombre d'accompagnements année : 59
- Moyenne âge à l'entrée : 17,5 ans

- Répartition géographique

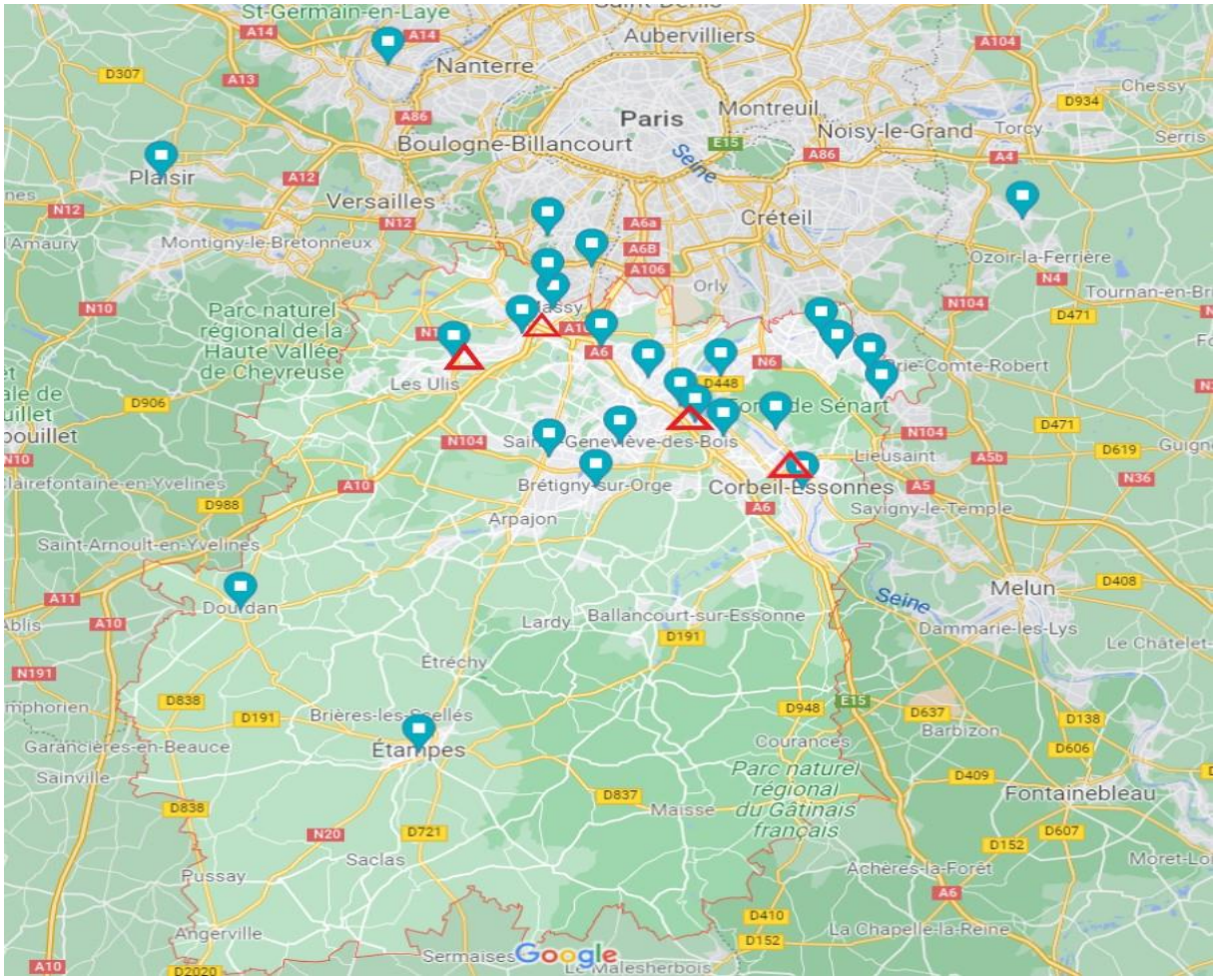

Les jeunes femmes habitent majoritairement dans le nord du département car population est plus jeune, les territoires sont plus dynamiques et attractifs Enfin, les centres maternels sont aussi dans le nord : à Verrières le Buisson, Palaiseau, Corbeil Essonne/Evry.
Les jeunes habitent majoritairement en "quartiers politique de la ville".

Accompagnement médico-social, réseau

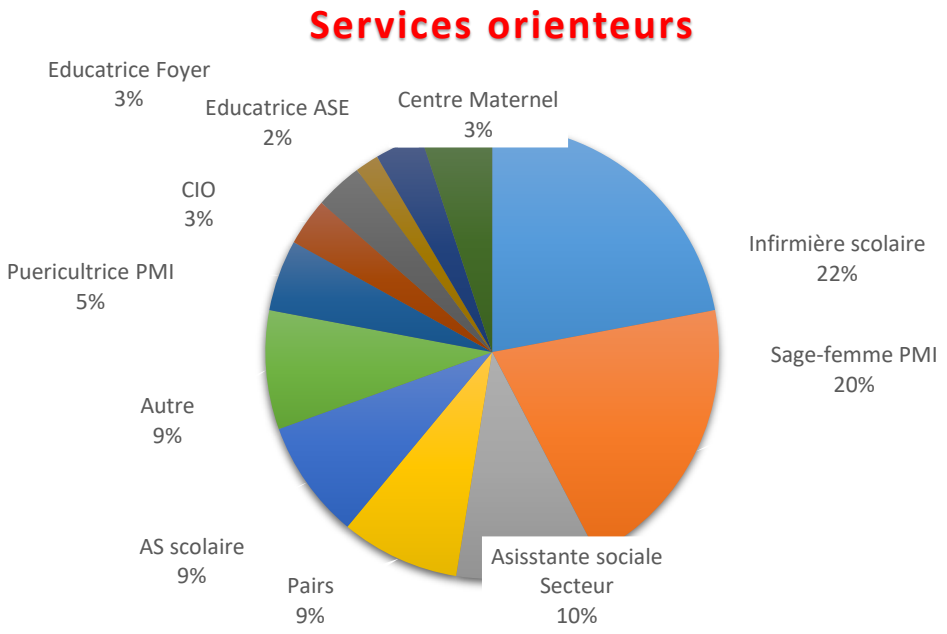

Situation scolaire :

- 52 grossesses recensées par des infirmières scolaires dont 48 poursuivent leur scolarité (info Coordo IDE scolaires 91)

4 Jeunes femmes sont scolarisées hors du département, faute de places disponibles correspondantes sur l'Essonne. Plusieurs jeunes femmes sont déscolarisées post CAP ou bac pro, car elles n'obtiennent pas d'affectation. Plusieurs jeunes femmes sont scolarisées en filière professionnelle qu'elles n'ont pas choisie. D'autres mères ne sont pas réaffectées, après la déscolarisation, car il n'y a pas ou peu de place disponible dans les filières choisies.

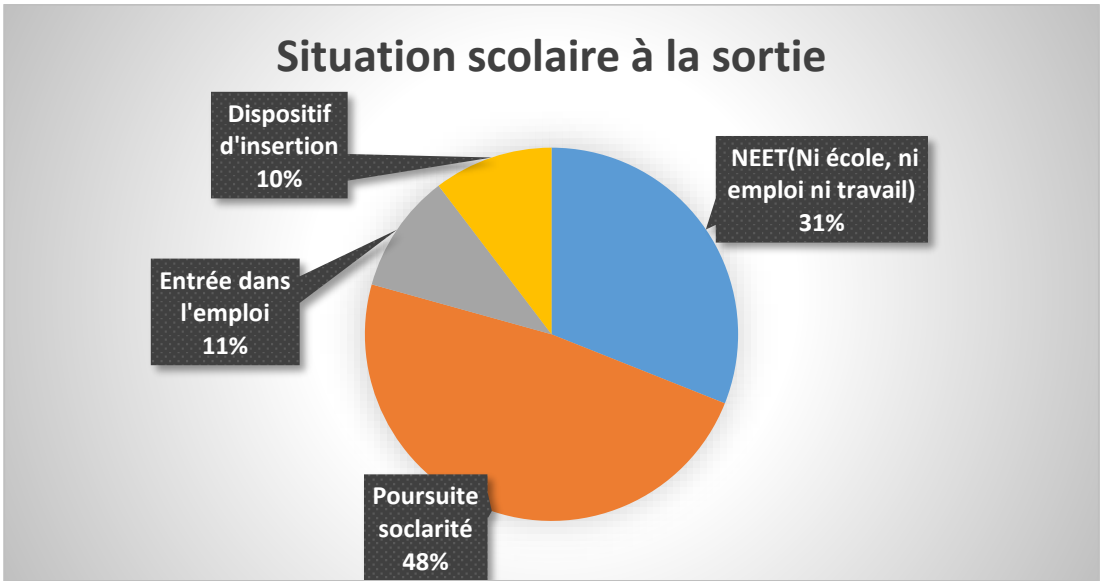

30% des jeunes orientées sont déjà déscolarisées à l'entrée sur le dispositif (démissions, déménagements, non affectation post diplôme, volonté de réorientation…)

Presque 58% ont des absences régulières, liées au suivi de leur grossesse, à leur état de santé, à l'éloignement de leur établissement ; ou à l'absence de mode d'accueil pérenne.

Au sortir de l'accompagnement, presque 50% sont toujours scolarisées.
31% n'ont pas de solution ni école, ni travail. En cause, un défaut de mode d'accueil ou d'hébergement stable, une problématique psychique, un problème de régularisation ou une seconde grossesse. Ce n'est que très rarement un choix.

2-4 Département de SEINE-SAINT-DENIS

Nombre d'accompagnements : 67, et 19 jeunes femmes sur liste d'attente.
Moyenne d'âge : 17 ans

- Répartition géographique

Nous accompagnons des jeunes femmes sur 35 des 40 communes que compte la Seine-Saint-Denis. Dans les communes de Bobigny, Saint Denis, Montreuil et Saint Ouen, le nombre d'accompagnements est important du fait de la présence de centres maternels.

Davantage que sur les autres territoires nous constatons une grande mobilité des jeunes mères, elles se retrouvent souvent à vivre sur une commune, étudier sur autre et utiliser un mode de garde sur une troisième.

A la différence des autres territoires, 20% des jeunes femmes changent de mode d'hébergement au cours de l'accompagnement. Et 10% naviguent entre plusieurs villes, le lieu d'hébergement sur une commune, le mode de garde sur une autre et le lycée sur une troisième.

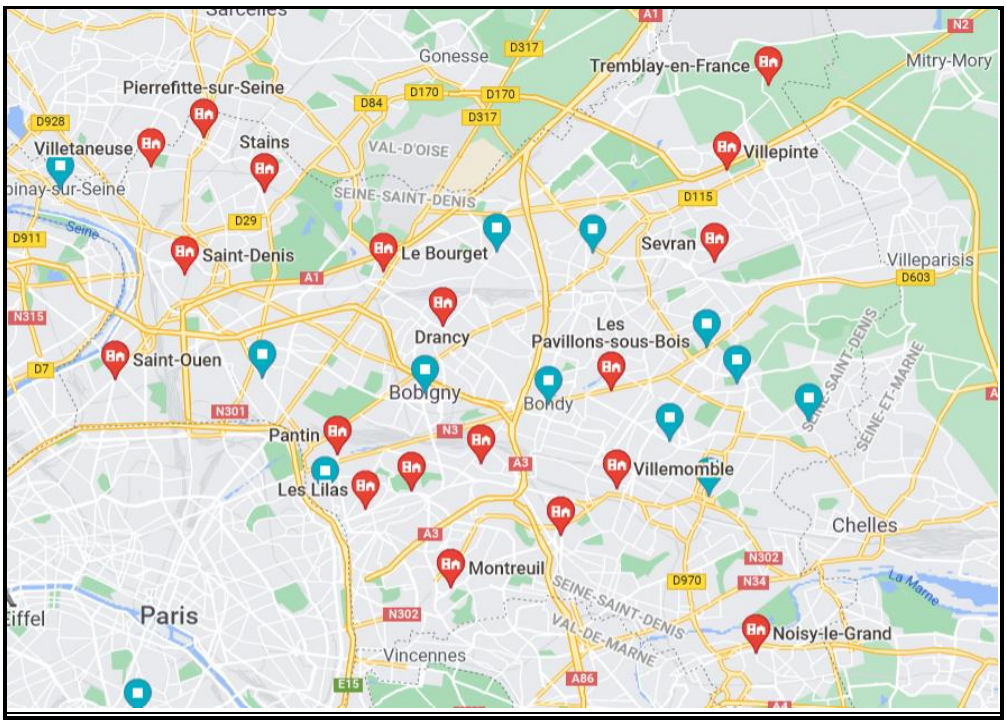

- Situation médico-sociale

Sur les 46 jeunes mères qui avaient besoin d'un mode de garde au 31 décembre 2021, 29 n'avaient pas de solution.
Cinq signalements en information préoccupante ont été enregistrés sur le département, dont trois initiées par le SAMELY.
Sur les 99 jeunes femmes ayant subi des violences, 32 sont issues de la Seine-Saint-Denis, 17 d'entre elles bénéficiaient d' un suivi psychologique. Cela montre l'importance de l'intervention des psychologues en Seine Saint Denis en particulier.

- Participation aux actions collectives

Cinquante jeunes femmes ont participé à une action collective. 46 pour des actions en parentalité et 4 pour des actions de scolarité.

2-5 Département du Val d'Oise

Nombre d'accompagnements : 6 et 4 sur liste d'attente
Moyenne d'âge : 17.2 ans

L'année 2021 a été consacrée au déploiement du service dans le Val d'Oise.

Cette ouverture fait suite à la rencontre avec l'association du « Côté des Femmes » et la demande de l'ARS Ile de France, ciblant un besoin sur ce département. En effet, ce département a le nombre le plus important de grossesses des femmes de moins de 19 ans, après la Seine-Saint-Denis.
Après avoir rencontré les jeune ,nouer des partenariats, s'être fait connaitre des PMI, de l' éducation nationale, de la CAF et des services sociaux, et trouver des financements, nous avons pu mettre en place les premiers accompagnements à la rentrée.
A partir de la rentrée 2021-2022, nous avons ouvert une permanence de deux journées par semaine sur le département du Val d'Oise. Logé dans les locaux de l'association du côté des femmes, à Cergy et à Sarcelle, le service répond aux mêmes objectifs d'insertion. Les services orienteurs sont principalement les infirmières et assistantes sociales scolaires.
L'accent mis par l'association partenaire sur les violences faites aux femmes, permet une complémentarité dans les solutions proposées aux mères.

Ainsi, grâce à la mise à disposition d'un bureau à Cergy et à Sarcelles et un partenariat dynamique, une salariée est présente à temps partiel, sur le territoire. Nous notons des problématiques similaires sur ce département, l'insertion l'accès au soin les violences et l'isolement. Nous déploierons nos efforts pour proposer un temps plein si le soutien des partenaires le permet.

2-6 Département Yvelines

Nombre d'accompagnements : 4
Moyenne d'âge : 17 ans

Le soutien de la CAF78 a permis la mise en place du service. Toutefois, le manque de moyens empêche le déploiement du service pour accompagner l'ensemble des jeunes et des bébés des Yvelines.
Au cours de cette année, nous avons créé le partenariat nécessaire à la mise en place, trouvé des bureaux en partenariat avec les collègues des PEP78, et repéré les spécificités de ce département. La zone d'intervention de Trappes, Mantes la Jolie les Mureaux Sartrouville et Plaisir a émergé. Les nombreux centres maternels du département montrent que le besoin est là.
Nous ne pouvons pas, sans salarié à temps plein, nous déployer sur ce département. Tout est prêt pour le faire, mais une embauche est nécessaire. Il reste à convaincre les financeurs de l'importance de cette prise en charge pour un public en grande difficulté.

III. Projets complémentaires 2022 : projets des 1000 premiers jours

Deux projets sur la prévention et le soin, pour les 1000 premiers jours de l'enfant ont reçu un soutien de la préfecture et de la CAF.

L'objectif de ces projets complémentaire au service SAMELY est de mettre en place un lieu pluriel, où sont proposés plusieurs services aux (futurs) parents, ainsi qu'un carrefour de rencontres pour les parents et les professionnels. Un tiers lieu, où offrir aux futurs parents, un panel de services en un même endroit : offre d'accompagnement social, scolaire, de soin et de services aux familles.

Ces deux projets expérimentaux, à l'initiative du ministère des solidarités et de la santé visent à accompagner les mères et leurs bébés pour faciliter l'accès au soin et mener des actions de prévention et de parentalité.

Sur les différents départements, deux territoires ont été ciblés pour ce projet, la Seine et Marne et la Seine saint Denis. Ce sont en effet, les deux départements où les besoins sont les plus importants.

Le projet se déploie sous deux formes :

1/ Le projet de lieu fixe : Le centre ressources à Bobigny où seront accueillis les mères et les bébés. Cette maison permettra aux professionnels d'être présents par le biais d'un guichet unique ou à travers des ateliers et un café des parents. Les mères seront accueillies aussi sur rendez- vous pour travailler l'insertion professionnelle, pendant que leur bébé pourra être gardé.

2/ Le projet itinérant : en Seine et Marne sous forme de permanence mobile en lien avec les PMI, sages-femmes et psychologue.

CONCLUSION

Dans l'année 2021 nous avons pu faire face à un élargissement du territoire couvert par le service d'accompagnement des mères lycéennes, une montée en charge des soutiens apportés aux mères et à leurs bébés, une multiplicité des partenariats et en conséquence augmenter l'effectif de notre équipe. Le SAMELY a mis en lumière ce public spécifique, car la continuité scolaire et l'obtention de diplômes est une priorité pour les jeunes femmes. Le soutien complémentaire apporté sur la parentalité et le soin en cette période de fragilité est efficace pour renforcer le lien mère-enfant, favoriser l'insertion, lutter contre l'isolement et accéder aux lieux de droits communs.

Fort de ce constat, nous souhaitons continuer à développer le service. En 2022, les perspectives de développements dans le Val d'Oise et les Yvelines, par une présence à temps plein sur le territoire, permettraient de couvrir les besoins.

Notre spécificité interdépartementale permet de ne pas rompre le lien, malgré les déménagements fréquents de notre public. Il montre aussi l'importance d'un maillage très serré avec les professionnels sociaux, éducatifs et de soin, pour mener à bien l'accompagnement global proposé. La confiance accordée à notre service PEP, par l'éducation nationale, la région Ile de France, l'ARS, les CAF et les départements, montrent que ce service ne peut fonctionner qu'en réseau, grâce aux compétences de chaque institution.

A Paris le 1/02/2022 :

Florence CORNU directrice SMS PEP75
Sarah Machrouh et Wassim El Golli responsables SAMELY